

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 26

Artikel: Les laitiers
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202420>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
Grand-Gbène, 11, Lausanne.

Montreux, Gerzée, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4.50; six mois, fr. 2.50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7.20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les effeuilleuses.

En avril déjà, les braves Savoyardes se préoccupent du séjour annuel que le travail des effeuilles leur procure sur terre vaudoise. Les vieilles, celles qui, depuis des années, traversent le Léman pour atterrir à Ouchy, ou à Cully, ou dans un des ports de La Côte, renseignent les débutantes. Et ce n'est pas un petit labeur que celui de recommander à ces jeunes l'attention nécessaire à l'effeuillage. Puis, c'est M. le curé qui, pendant les deux ou trois dimanches précédant l'exode, met ses ouailles en garde contre les tentations multiples de la ville ou du village. Au prône, il parle volontiers de satan, lequel rôde autour des jolies effeuilleuses, cherchant laquelle dévorer. Et ces pauvres brebis, craintives du loup, baissent les yeux, pincement les lèvres et frissonnent. La Céphise, la Pélagie, la Francoise, la Perronne et tant d'autres, qui y sont allées et en sont revenues, ne disent mal du diable et n'ont crainte du loup. Faut croire que M. le curé voit les choses en noir.

Vous les avez vues débarquer par groupes, babillards et bruyants, le panier au bras, le parapluie en main, saluant « M. le douanier ». Jadis, elles portaient toutes le gracieux bonnet rond. Aujourd'hui la mode de Thonon ou de St-Gingolph leur fournit de bizarres « galurins ». Et c'est le dimanche, lorsque l'immense contingent de Lavaux va à la messe, les unes à Vevey, les autres à Lausanne, selon qu'elles effeuillent en delà ou en deçà de Cully, c'est le dimanche qu'il faut étudier les étranges vêtements de ces braves jeunes. Ce sont chapeaux empennés, enrubannés, sous lesquels les visages de nos Savoyardes apparaissent drôlement, comme très étonnés eux-mêmes d'une telle coiffure. D'aucunes portent de petits paletots sacs mal ajustés, grotesques, achetés *Au Louvre*, à Puplinges, ou au *Bonheur des dames*, à Meillerie; la mode de Paris, quoi! N'en ai-je pas vu avec des robes cloches! Et elles s'admirent, elles se pavanent, tête haute, avec un petit mouvement du cou fort présomptueux. Dire que sans ces affluents les pauvrettes seraient jolies.

Il en est heureusement qui ont conservé la jupe mi-longue, le caraco, le fichu de soie et l'exquis bonnet de tulle artistement ruché. Celles-ci n'ont aucun besoin « d'emprunter » une allure; elles vont leur pas accoutumé, un bon pas solide qui fait, sous le heurt des souliers garnis de clous, résonner le sol de la route et soulever la poussière du chemin. Elles vont, gentilles et gaies, bavardant en leur vibrant patois de Savoie. Parfois aussi elles fredonnent quelque romance de l'autre rive, quelque complainte, un peu pleureuse :

Si j'étais hirondelle
Que je puisse vòdòler,
Sur le sein de ma belle
J'irais m'y reposer...

Au loin, l'accord des cloches lausannoises bourdonne son harmonie dominicale. Et les effeuilleuses qui ne se demandent point si ces dig, dong... dig, dig, dong... appellent au tem-

ple catholiques ou réformés, marchent à la cloche, comme de braves petits soldats marchent au « canon », par devoir peut-être plus que par goût.

Ah! il en passe sur cette route pendant une heure. Les contingents suivent les contingents; les jeunes se démentent et trottent, les vieilles vont à pas comptés, vraie allure de campagnardes accoutumées aux rudes sentiers, aux « vionnets » caillouteux. Le vieux « paroissien » tenu sur la poitrine avec le mouchoir blanc, bien plié, le mouchoir du dimanche et des fêtes carillonnées, elles parlent sans bruit. Déjà la vie a passé sur ces âmes simples, et elles ont appris les désillusions. Poules graves et désenchantées, elles surveillent d'un air paternel, mais vigilant, les turbulentes poussines qui caquettent autour d'elles, et ces braves vieilles balbutient, parfois, un *Ave* ou un *Pater* pour que Dieu garde cette jeunesse, dont M. le curé se fait si grand souci.

LE PÈRE GRISE.

Trois douzaines de rejetons.

Un journal citait dernièrement comme phénomène! le cas d'un Allemand père de vingt-quatre rejetons. Peuh! vingt-quatre rejetons! On a vu mieux que cela dans notre pays de vignobles, à la fin du XVII^{me} siècle. Voici l'inscription que porte le registre des baptêmes de Vevey, et que M. Alfred Millioud, archiviste, a bien voulu relever à l'intention des lecteurs du *Conteur vaudois* :

Baptêmes de Vevey.

1683. Août le 10. — Antoine fils de Nicolas Enard, maître lanternier, habitant à Vevey. N.-B. que le dit enfant Antoine est le 35^{me} des enfants légitimes que le dit maître lanternier a eus de 3 femmes et même le 30^{me} mâle.

Le 36^{me} est venu en juin 1685.

Destin de rose.

J'étais adolescent;
Ma petite cousine
Était encore enfant,
Une vraie églantine!

Main dans la main, joyeux,
Nous courions la campagne,
Bâtissant à nous deux
Maints châteaux en Espagne.

Chassant par monts et vaux
Les papillons superbes,
Ou cueillant des pavots
Dont nous faisions des gerbes.

Pendant que, fatigués,
Nous reprenions haleine
Sous les rameaux feuillés
De la forêt prochaine,

Timide, je plaçais
Sur sa tête mignonne
Les pavots enlacés,
Festonnés en couronne;

Et j'écoutais, ravi,
Son babil de gamine...
Soudain elle me dit
D'une voix plus câline:

Quand j'aurai mes vingt ans
Je serai ton amie!...

(Cinq ans après.)

Aujourd'hui, qu'il est temps,
Ma cousine l'oublie!

(Quinze ans après.)

Bon dieu, qu'elle eut raison,
Ma petite cousine!
Je suis resté garçon;
Elle fut églantine!

T. R.

Les laitiers.

On a discuté, ces jours-ci, au Conseil communal de Lausanne, un règlement sur la vente du lait. Ce règlement indique, entre autres choses, les conditions de salubrité que doivent remplir les locaux où l'on conserve le lait et où on le débite. Il y a une trentaine d'années, les laiteries des villes étaient à peu près inconnues dans le canton de Vaud. Sauf de rares exceptions, les particuliers recevaient directement le lait des campagnards, qui l'amenaient eux-mêmes, le portaient de bon matin chez leurs clients et s'en retournaient avant midi à leurs fermes, la charrette vide et la bourse garnie. Il n'y avait point d'intermédiaires entre le consommateur et le producteur.

Peu à peu, à l'instar de ce qui se fait dans les grands centres, des laiteries urbaines se sont créées, parfois moins dans un but de lucra que pour assurer à la population du lait de bonne qualité, à des prix ne variant guère. Et c'est ainsi qu'on voit maintenant, dans chaque quartier, des comptoirs éblouissants de propreté où l'on sert lait, crème, beurre et fromage. Ces pimpantes boutiques sont alimentées journellement par des villages et des hameaux souvent fort éloignés, dont le lait est transporté à la ville, soit par le chemin de fer, soit par des camions attelés de deux et trois chevaux.

Le cultivateur charriant lui-même le lait de ses vaches et le vendant sans l'entremise du marchand de la ville, devient de plus en plus rare. Il en reste cependant encore quelques-uns, depuis le propriétaire cossu, au char à ridelles fait pour transporter journellement ses cinq à six cents litres de lait, jusqu'au petit fermier où l'unique « boille » ne contient pas plus d'une trentaine de litres. A force de travail et d'économies, ces braves gens arrivent à nouer les deux bouts. Mais quel dur métier! Debout avant l'aube, ils trayent leurs vaches, puis s'en vont « ramasser » le lait chez ceux de leurs voisins qui ne peuvent le leur apporter; ils font souvent plus de deux lieues avant d'arriver à la ville, exposés à toutes les intempéries et aux divers périls que courent constamment les charretiers. S'ils viennent du Jorat, comme c'est ordinairement le cas, ils risquent en hiver de demeurer pris dans les « gonflés » et d'avoir les membres gelés.

Et les aléas du commerce! le lait qui « tranche » par la faute d'un fournisseur ou parce que la servante n'a pas bien nettoyé ses boilles! Les clients qui trouvent le lait bleui, parlent de baptême et menacent d'appeler la police! Et ceux qui ne paient pas et qui se sont éclipsés.

sés on ne sait où quand arrive le quart d'heure de Rabelais ! Ah ! certes, tout n'est pas rose dans le métier.

Malgré tout le mal qu'il leur donne, malgré des gains dérisoires, il est des campagnards qui le pratiquent avec une constance qui n'a d'égale que leur parfaite probité. Nous connaissons une famille des Planches-du-Mont qui se glorifie d'avoir fourni pendant plus d'un demi-siècle, sans interruption, tout le lait de l'Hôpital cantonal. Chaque matin, à la même heure, arrivant au trot modéré de la Grise ou du Brun, la laitière apportait à cet établissement trois cents à trois cent cinquante pots de bon lait crémeux. Ce fut un gros crève-cœur pour elle quand, un beau jour, on l'informa que le lait devait être amené désormais soir et matin, après chaque traite. Ainsi le voulaient les médecins.

La bonne femme voyait dans ce changement non un souci du bien-être des malades, mais en quelque sorte une offense personnelle, et, consciente de sa dignité, elle alla voir le directeur, qui était alors M. Delorme. Elle avait mis pour cette visite sa robe des grands jours et son collier d'or. Le directeur ne put que lui confirmer la décision prise.

— Alors, dit fièrement la paysanne en croisant les bras sur sa robuste poitrine, l'Hôpital veut que je fasse maintenant deux fois la route des Planches-du-Mont à Lausanne pour lui amener le lait !... Voilà soixante ans que nous vous fournissons, et pas une seule réclamation ; jamais le lait n'a tranché !... Si monsieur le directeur trouve mieux ailleurs, libre à monsieur le directeur, mais nous ne pouvons pas changer notre trafic !

— Ainsi, vous rompez ?

— Oui, monsieur le directeur, et avec honneur !

V. F.

Chez le dentiste.

On sait que, depuis quelques années, l'art dentaire a fait, comme les autres parties de la chirurgie, des progrès énormes et que le temps est bien passé où la simple extraction d'une incisive était redoutée à l'égal d'un supplice. L'emploi des anesthésiques a pour ainsi dire supprimé la douleur. Cependant, le souvenir des tortures d'antan est demeuré si vivace que nombre de personnes ne se rendent pas chez le dentiste sans s'informer si elles sont destinées à souffrir beaucoup.

La domestique d'un dentiste, à qui une dame adressait cette question, l'autre jour, à Vevey, répondit :

— Je puis vous certifier, madame, que vous ne sentirez rien du tout. Les clients de mon maître se trouvent si bien pendant l'opération que beaucoup choisissent précisément ce moment-là pour se faire photographier.

Elle avait la langue bien pendue, la sou-brette.

A Lausanne, la semaine dernière, un pêcheur de Savoie s'exclame chez un dentiste de la rue de Bourg, au quart d'heure de Rabelais :

— Deux francs pour m'arracher ce morceau ! Bon Dieu de bon Dieu, vous gagnez l'argent rapidement, vous autres dentistes !

— Eh bien, répond le praticien, la première fois que vous reviendrez, je vous opérerai avec la plus grande lenteur.

Iena dau téléphone.

L'è tot parà qu'ie de destra quemoudo que cliiau novalle z'einveinchon, quemet lo téléphone, et, n'è pas l'embarra, ma faillà itre gaillà suti po imaginà dâi z'affère dinse. Trovâvo pas ? vo z'autro vilho, que vo n'avâi pas cein dein voutron dzouvenno tein ; n'è-te pas bin quemoudo ? Se voutra modze pao pas vilâ bin adrà, se voutrè caion rebouillant et que l'aussant fauta de ferrâ, se vo z'âi fé rapistolâ

voutrè solâ et que vo lè faille po lo leindèman, mimameint se voutrè dzein godzant oquie, eh bin ! on coup de téléphone et on fa veni tot tsaud lo vétérinéro po la modze, lo magnin po lè caion, lo cordagni ao lo choquère po lè solâ, la sadze-fenna po sè dzein et pu hardi ! on s'espilique et quitte bons z'amis ; n'a pas tant de cliiau z'écretoure de papà qu'on ne sâ jamé se on a tot de.

L'è veré assebin que dâi iadzo, lo téléphone ein djuvé dâi sinne, quemet cliia que vé vo conta.

Lâi avâi dein on velâdzo proutse d'Etsallein, à onna gâra que l'è su lo tsemin de fè de Lozena à Bertsi, clii tsemin de fè qu'on l'âi dit la *Bèruvella*, lâi avâi dou z'homme que s'appelâvant ti dou Djan Bouèlan. Ion étâi grandzi et bin boun'homme, mimameint que sa felhie étâi mariâte dein lè z'autorità ; l'autro étâi chauffe po lè comotive dau tsemin de fè, on bon coo, crâno quemet lè vilho dau Sonderbon. Li, n'êtâi pas mariâ, ma Djan-lo-Grandzi l'avâi sa fenna que n'allève rein bin, couerlève du dza on par de dzo : dâi douleu dein lo veintro, crâio, et lo mâidzo l'avâi de qu'ire prâo su onn'idropizi et que revindrâi binstout. Ma, quand lè que fut via, la fenna sè met à allâ pllie mau, à bouèlâ : « Ouais ! lo veintro ! ouais ! lo veintro ? » que ma fâi Djan sè décide à allâ téléphônâ pè lo cabaret po demandâ cein qu'on pouève lâi bailli po la soladzi on boccon. L'è onna cousenâre que l'ire à l'autro bet et lâi dit d'atteindre on moment : lo monsu allève reveni tot ora, so desâi ; et Djan va sè setâ pè lo veindâdzo onna menuta.

Tandu ci tein, vaicé que l'autro Djan, lo chauffe, téléphônâve assebin pè Lozena cein que faillâi fère à onna tsaudâire de comotive qu'ire tota creverta de tâtre, et l'êtâi on boccon novî dein lo metti, lâi faillâi espiliquâ bin adrà. Pè Lozena, on lâi dit assebin qu'on guelenera binstout po lâi fère la coumechon et... ne manque pas, mon Djan n'avâi pas pî veri lè pî qu'on sonne ; ie retrasse vè lè machine à dèvezâ, sè bete lè manette vè lè z'orolhie et l'atiute :

— Ite-vo on tau, on Djan Bouèlan ? qu'on lâi dit, cà l'ire lo mâidzo.

— Oi, l'è mè, lâi repond lo chauffe, du que s'appelâve dinse.

— Eh bin ! attiutâdè ; vaicé cein que vo foudrà fère : po quemeinci vo faut preindre pachince, et pu la frottâ bin adrà po l'adâoci on boccon avoué quemet onna coqua de penna tsauda ; adan l'âodri dèman matin vère se faut fère oquie d'autro. Ai-vo comprâ ?

— Oi, se repond Chauffeu, que ne savâi pas bin se clii l'embroulâdzo à la penna pouève dètâtra sa tsaudâire et que s'ein va tot èbahia dau consèt.

Onna vouarba apri, on reguelenâve et Djan Bouèlan, lo grandzi, que sè crâi que l'è po sa fenna malâda châte vè l'apparet po repondre avoué lè manette.

— Ite-vo adi quie, Bouèlan ? qu'on lâi fâ du l'autro bet, cà l'ire on ingenieu.

— Oi.

— Dan, a-te que cein que lâi faut fère : vo faut coute que coute lâi eintrâ dedein, la fière pertot avoué on petit battèran, la racliâ tant que lè bré pouant éteindre, et pu apri latsi l'idye.

Vo z'arâi faliu vère la mena dau grandzi quand l'ouia cein, sè desâi ein li-mimo : « Ma dein sti Dieu mondo, è-te possibillio de lâi fère on commerce dinse ? »

Ora, n'è jamé su quemet cein l'avâi fini, ma crâio adi que se Djan l'avâi volu racliâ sa fenna quemet lâi desant, jamé cliia pouira drôla, dein l'état iô l'ire, l'arâi pu lo supportâ.

MARC A LOUIS.

Ce bon M. N. — M. et M^{me} N. étaient dimanche en partie de campagne, dans la ban-

lieue lausannoise. A midi, mis en appétit par la marche et le plein air, ils entrent dans une auberge et demandent à dîner.

— Hélas, monsieur, je n'ai qu'une côtelette.

— Une seule côtelette ?

— Une seule, oui, monsieur.

— Diable ! diable ! mais alors que mangera ma femme ?

Avec ou sans guides ?

Sur les monts la neige a disparu à peu près complètement. Les alpages verdoient et se constellent de gentianes bleues, d'anémones souffrées, d'asters violacés, de primules roses. Voici la montée des troupeaux, le carillonnement des sonnailles, les huchées des pâtres, les chants des touristes aux vigoureux poumons. Déjà aussi les premières ombres de ce tableau de vie descendent des hauteurs dans les journaux, sous les habituelles rubriques sinistres : « Les accidents de la montagne », « l'Alpe homicide », la « Folie des ascensions ! ». Et les Clubs alpins de publier de paternelles recommandations à l'adresse des excursionnistes : « Ayez des chaussures ferrées et ne partez pas sans guides ».

En matière de clous aux semelles, tout le monde est d'accord. Il n'en est pas de même au sujet des guides. Voici sur ce point l'avis de l'anglais Mummery¹, une autorité en fait d'alpinisme et un écrivain plein d'humour :

« Le guide des premiers âges alpins était un ami et un conseiller ; il conduisait la caravane, et il entraînait dans tous les amusements et toutes les gaités de l'expédition ; au retour, dans la petite auberge de montagne, il faisait encore, plus ou moins, partie de la caravane, et la pipe du soir n'était joyeuse qu'avec lui. Heureux dans ses montagnes à lui, habile à dénicher les maigres ressources du village, il était un compagnon indispensable et très agréable.

» Parmi ces pionniers de la première heure, Melchior Anderegg et quelques autres restent encore ; mais parmi les jeunes, il n'y en a plus avec lesquels on pourrait être dans ces mêmes vieux termes de l'ancienne intimité. L'envahissement des touristes a amené avec lui la malencontreuse distinction des classes, et le guide moderne habite le dortoir des guides et ne voit plus son Monsieur que pendant les courses. Ce commerce d'intimité d'antan n'existant pas, le guide tend de plus en plus à n'être qu'un laquais, et le touriste orgueilleux ne le regarde que comme regarde son mulet le touriste, son frère, moins ambitieux en fait de courses.

» La répétition constante de la même ascension tend de plus en plus à faire du guide une sorte d'entrepreneur. En effet, pour tant de dizaines ou de centaines de francs, il vous emmènera partout où vous le désirerez. Le talent du grimpeur ne compte pour absolument rien ; le guide exercé regarde le touriste simplement comme un colis. Bien entendu, s'il est d'une grosseur et d'un poids anormaux, il devra payer en plus un certain nombre de francs, précisément comme un cavalier qui a une monte de cent kilos doit payer plus cher pour le cheval ; mais, à part l'accident du poids, l'individualité du Monsieur est sans importance.

» Le guide, ayant fait un contrat, désire naturellement le mener à bien le plus tôt possible. Pour ce faire, la caravane est simplement poussée en avant, arrêtée seulement lorsque les poumons ou les jambes du voyageur empêchent d'aller plus loin. Durant les courtes haltes, alors accordées, haltes habituellement désignées du nom de déjeuner, bien que personne n'y mange quoique ce soit, les amateurs sont essoufflés, bâillent et ressentent toutes — et plus — les angoisses d'un mal de

¹ A.-F. MUMMERY. Mes escalades dans les Alpes et le Caucase. — Paris, Lucien Laveur, éditeur.